

Rwanda : le jugement de l'opposante Ingabire, "moment historique"

APA, 29-10-2012 Kigali (Rwanda) - Le parti non encore agrégé de l'opposante rwandaise Victoire Ingabire a qualifié de "moment historique" son jugement prévu pour mardi, dans un procès pour complicité de terrorisme, propagation de l'idéologie du génocide, sectarisme et divisionnisme, atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, création d'un groupe armé avec l'intention de provoquer la guerre. "Ce moment est historique dans la lutte pour la démocratie, la justice et les libertés au Rwanda (â€) Un jour dont nous nous souviendrons tous", affirment dans un communiqué en anglais, les Forces démocratiques unifiées (FDU), qui disent ne pas douter du verdict.

"Le régime de Paul Kagame a décidé de condamner le leader de l'opposition", souligne le texte. "En ce moment particulier de notre histoire, les FDU appellent tous les Rwandais, les membres et les amis du parti à rester calmes et regarder à l'horizon le vent du changement", poursuit ce communiqué. "La voie de la communauté internationale n'est suffisamment forte pour sauver une mère innocente des dents d'une justice fantôme politicienne", regrettent les FDU saluant "le courage et la détermination de l'accusée". "Madame Victoire Ingabire Umuhoza est un héros vivant", ajoute le texte. Le Parquet a requis la perpétuité contre Mme Ingabire qui rejette les accusations portées contre elle et boycotte son procès. L'accusation a affirmé disposer de preuves de transferts d'argent de Mme Ingabire au profit des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), une rébellion hutu rwandaise qui multiplie les exactions dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et que Kigali qualifie de "terroriste". Partie suivre une formation aux Pays-Bas peu avant que n'éclate le génocide des Tutsi en 1994, Mme Ingabire n'est revenue au Rwanda que début 2010. Elle avait cherché, en vain, à se présenter à l'élection présidentielle rwandaise. Paul Kagame, dont le Front patriotique rwandais (FPR, ex-rébellion) a stoppé le génocide, avait été élu avec 93% des voix.